



Saint-Brieuc, le 02 novembre 2021,

Monsieur Le Président,
Conseil Départemental
des Côtes d'Armor
9 Place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève local, pour le 15 novembre 2021 pour l'ensemble des agent.es de la Collectivité.

Monsieur Le Président,

Lors des CHSCT du 7 septembre et 15 octobre 2021, les mandaté.es CHSCT CFTD, CGT, FO et SUD ont soumis au vote une délibération pour désigner un expert indépendant afin de réaliser une enquête sur les risques graves encourus par les agents liés à la conduite à un des saleuses.

Nous demandons également la réalisation de l'évaluation des risques de façon exhaustive sur une saison complète de Viabilité Hivernale afin d'appréhender l'ensemble des risques, liés à la diversité des territoires, des centres d'exploitation et en prenant en compte la singularité de chaque agent.

Ces demandes ont été refusées.

L'enquête pour danger grave et imminent réalisée en interne autour d'un unique demi-tour « facile » ne prend pas en compte l'ensemble des risques liés aux manœuvres des saleuses par un agent seul. L'ensemble des manœuvres auraient du être étudié par les membres du CHSCT.

Les huit réunions réalisées pour l'évaluation des risques professionnels ont déjà mis en évidence de nombreux risques liés la conduite à un, pouvant porter atteinte à l'intégrité physique et mentale des agents.

Les particularités de chaque centre n'ont pas été abordées. Seuls les problèmes de quelques centres représentés par des agents qui participaient à ces réunions, ont été évoqués. D'ailleurs, ces problèmes de sécurité mériteraient des visites CHSCT spécifiques, afin de les résoudre.

Une large majorité d'agents n'ont pas eu la parole dans cette évaluation et donc les risques psycho-sociaux n'ont été abordés que très superficiellement. Les représentants du personnel ont recueillis de nombreux témoignages d'agents qui angoissent à l'idée de conduire un camion, tout seul, en conditions climatiques dangereuses, qui plus est.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales CGT, FO et Sud Solidaires revendiquent:

- Le retour de la conduite à 2 dans les saleuses, tant qu'une réelle enquête et une évaluation exhaustive des risques ne sont pas réalisées sur l'ensemble des risques encourus par les agents des routes.
- Des moyens humains supplémentaires prioritairement à des moyens techniques (nouveaux outils : tracteurs, véhicules, ...etc)
- L'arrêt des fermetures des centres d'exploitation des routes.
- le retour de tous les postes supprimés par le vote du BP en 2021 et leur parution à la bourse aux effectifs.
- Augmenter le nombre de circuit de patrouilleur afin de rendre la mission de celui-ci plus pertinente et moins stressante.

Afin de permettre à l'ensemble des agent.es titulaires et non-titulaires du Conseil Départemental Des Côtes D'Armor, de se mettre en grève pour porter leurs revendications et de prendre des décisions d'action, les Syndicats CGT, FO et SUD du Conseil Départemental des Côtes D'Armor déposent un **préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 15 novembre 2021** .

Les organisations syndicales restent disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Syndicat CGT

Syndicat FO

Syndicat SUD